

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 février 2021

---

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3699)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° AE634

présenté par  
M. Mbaye  
-----

### ARTICLE 9

Rédiger ainsi la première phrase de l'alinéa 4 :

« III. – La commission arrête son programme de travail et exerce ses missions de manière indépendante. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement de précision vise à réécrire l'alinéa 4 de l'article relatif à la commission d'évaluation créée par le texte afin de garantir sa pleine et entière indépendance, tant dans la définition de son programme que dans l'exécution de ses missions.